

ALTIER Simon 3E10231 1693 a 1695 Ribennes					
32	29/04/1693	ALLO Etienne PASCAL Françoise	St Léger de Peyre Ribennes	CM	Etienne ALLO de Recoules p St Léger de Peyre et Françoise PASCHAL veuve de Etienne TARDIEU fille de Pierre et feu Marguerite ou Magdeleine MONTEIL de la Bessière p Ribennes. Etienne ALLO fils audit Etienne et Catherine ASTRUC et Marguerite TARDIEU fille audit feu Etienne et Françoise PASCAL d'Estables. Françoise PASCAL assistée de son père et Vidal PASCAL son frère, Etienne ALLO fils et ladite TARDIEU assistés de leur père et mère, et dudit PASCAL ayeul maternel .
212	10/07/1695	BARRANDON Jean et François	Javols	quittance	François CURNUT des Bessils p Javols a reçu de François et Jean BARRANDON père et fils de Longuessagne 90 L de la rémission qu'Antoine MONTANIER vieux des Bessils lui aurait faite devant feu M° CHASTANG à prendre sur lesdits BARRANDON pour restes de la constitution faite à Antoinette BARRANDON sa femme et ledits BARRANDON père et fils quittent ledit MONTANIER son beau fils et beau frère.
18	01/03/1693	BASTIDE Marie	Javols	quittance	Marie BASTIDE veuve de Jean BLANQUET de Javols a reçu de Pierre AVIGNON de Marvejols 50 L pour une obligation
176	21/03/1695	BASTIDE Marie	Javols	achat	Marie BASTIDE veuve de Jean BLANQUET de Javols vend à Mathieu RICOU fils de feu Pierre tisserant une maison et jardin.
199	26/06/1695	BASTIDE Marie	Javols	bail en paiement	Antoine CHEVALIER du Vestit p Rimeize frère et héritier d'autre Antoine dudit lieu icelui ayant le droit cédé de Pierre SAVAJOL lequel a droit cédé de Catherine SAVAJOL sa sœur enfants et donataires de Vidal SAVAJOL de Masbéral Le Jeune p Rimeize , ledit CHEVALIER étant débiteur de Marie BASTIDE veuve de Jean BLANQUET de Javols, icelui fils et héritier d'Etienne de la somme de 1160 L lui baille en paiement des pièces de terre.
16	26/02/1693	BEQUAT Anne	Javols	bail en paiement	Jean BOUTAVIN fils de feu Gilbert et Catherine ( CONSTANDE) laboureur de Lestival p Fontans s'est obligé par acte du 24/09/1688 reçu par M° BLANQUET notaire de Javols envers Anne BEQUAT veuve de Gabriel BLANQUET marchand de Javols de 846 L et baille en paiement un champ au terroir de Lestival . Fait à la maison de Pierre BLANQUET fils audit feu Gabriel.

9	08/02/1693	BEQUAT Pierre	Serverette	quittance	Pierre BEQUAT fils et héritier de feu Bernard BEQUAT de Serverette a reçu d'Anne BEQUAT sa tante veuve de Gabriel BLANQUET marchand de Serverette 113 L 10 sols pour reste et entier paiement d'un contrat passé par feu Bernard BEQUAT son frère devant M° BLANQUET notaire de Javols .
216	11/09/1695	BEQUAT Pierre	Serverette	ratification	Pierre BEQUAT bourgeois du Mas p Serverette sachant par acte de ce jour avoir constitué son procureur le sieur Bernard SERVEL demeurant à Lamarque en Bigorre aux fins de recueillir la succession de feu Pierre BEQUAT son oncle décédé en Béarn, il a été établi que ledit feu Pierre BEQUAT a fait donation des biens et effets de son oncle à Bernard SERVEL moyennant 1000 L et confirme en faveur dudit SERVEL les actes passés par M° LATAPIE du 24 avril dernier.
80	04/01/1694	BLANQUET Gabriel	Javols	quittance	Gabriel BLANQUET marchand de Javols a reçu de Marie BASTIDE veuve de feu Jean BLANQUET sa belle sœur 37 L pour fin et entier paiement de ses droits de légitime
150	27/10/1694	BLANQUET Gabriel	Javols	Testament	Gabriel BLANQUET marchand de Javols malade fait son testament. Donne à Jean , autre Jean appelé vulgairement Etienne, Jean, Jacques, Simon, Marie, Catherine BLANQUET ses enfants de Marguerite BOULET sa femme et au posthume et à chacun d'eux la légitime tel que de droit qui leur sera réglée par son héritier bas nommé , nomme HU Marguerie BOULET sa femme à charge de rendre son hérité quand bon lui semblera à tel de ses enfants qu'elle voudra.
161	30/11/1694	BONNAL Jacques	Rieutort de Randon	quittance	Jean PLANCHON de Malassagnes p Rieutort a reçu de Jacques BONNAL son neveu dudit lieu 140 L à lui dus par Jean BRUNEL son beau frère et beau père dudit Jacques BONNAL.
162	01/12/1694	BONNAL Jacques	Rieutort de Randon	quittance	Jean GENOULHAC mari de Marguerite PLANCHON de Bertrezes p St Amans a reçu de Jacques BONNAL son neveu mari de Claude BRUNEL icelle fille de Jean de Malassagne p Rieutort 319 L de la constitution de dot faite à ladite PLANCHON sa femme tant par ledit BRUNEL beau père dudit BONNAL que par feu Jean PLANCHON son beau père et dudit BRUNEL en son contrat de mariage avec avec feu Antoine SEGUIN de Bertrezes du 01/03/1667 reçu par M° BREMOND
163	01/12/1694	BONNAL Jacques	Rieutort de Randon	quittance	Jean BRUNEL laboureur de Malassagne p Rieutort a reçu de Jacques BONNAL son beau fils mari de Claude BRUNEL dudit lieu 185 L pour une paire de bœufs, une jument une vache avec son veau.

164	01/12/1694	BONNAL Jacques	Rieutort de Randon	obligation	Pierre SARRUT laboureur de Langlade p St Denis doit à Jacques BONNAT natif du Bouchet demeurant à Malassagne p Rieutort 59 L 3 sols pour un prêt.
160	26/11/1694	BONNET David	Rieutort de Randon	obligation	Jean BONNET laboureur du Savinier p Rieutort confesse devoir à David BONNET dudit lieu 50 L des restes d'un arrentement que ledit David lui aurait fait verbalement de pièce qu'il a au Savinier
27	18/04/1693	BORREL Jacques	St Léger de Peyre	subrogation	Jacques BORREL fils à André de Fraissinet p St Léger de Peyre mari de Marguerite TROUCELLIER doit à Josphe OSTY fils à Jacques du Grach 84 L pour des obligations remet et transporte cette somme à prendre et se faire payer par Jean TROUCELLIER de la Chazotte p St Sauveur son beau père dont il lui est débiteur par son CM avec ladite Marguerite.
114	22/04/1694	BOULET Antoine	Javols	quittance	Agnès MONTEIL veuve d'Izaac DANIEL et Jean DANIEL son fils et donataire des Bessils p Javols, ledit Jean DANIEL mari de Antoinette BOULET, solidairement, déclarent avoir reçu d'Antoine BOULET veuf dit PICHON d'Aubigeyrettes p Javols 95 L qu'ils ont baillé à Antoine BOULET marchand d'Arbouroux suivant quittance faite audit DANIEL reçue par moi notaire.
116	23/04/1694	BOULET Jean	St Gal	quittance	Etienne DANGLES natif du Rachas p St Gal a reçu de Jean BOULET son beau frère du Rachas 100 L sur la somme de 550 L de laquelle ledit BOULET s'est obligé par le contrat d'accord passé entre eux le 04/06/1693-autre intervenant Pierre FAGES de Fraissinet de Fourques leur beau frère.
193	29/05/1695	BOULET Nicolas	Javols	cession	Nicolas BOULET marchand de Lhermet P Javols cède à Antoinette CHAPELUDE veuve de Nicolas LAURENS ancien notaire de Javols 75 L contenue dans ... fait par feu Nicolas BOULET consul beau père de la dite CHAPELUDE en faveur d'Antoine BOULET grand père dudit Nicolas, aussi lui cède et remet 6 L des restes d'un précaire consenti audit BOULET par le feu LAURENS son mari ...
18	04/03/1693	BOUQUET Etienne	Javols	Testament	Etienne BOUQUET laboureur d'Orbagnac p Javols donne et lègue à Isabeau, Jacques, Marie, Marguerite et Jeanne BOUQUET ses enfants légitimes et naturels de Catherine BONNET sa femme 80 L à chacun, nomme Hu Catherine BONNET sa femme à charge de rendre l'hérédité à l'un de leurs enfants. Déclare avoir dans sa maison 2 lits bois pin, une paire de métiers de tisserant, une maie à pétrir, une paire greniers, a une obligation envers Jean GIBELIN de Volpillac.

173	07/02/1695	BOUQUET Etienne FILHON Jeanne	Javols	CM	Etienne BOUQUET tisserant fils de feux Pierre et Marie VALLY de Javols et Jeanne FILHON fille de Pierre et Marguerite CHAVALLIER de Tiracols p Javols. Le fiancé assisté de Laurens et Antoine BOUQUET ses oncles de Regimbal, la fiancée de ses père et mère, Etienne RAMADIER son beau frère et donataire de ses père et mère.
90	07/02/1694	BOUQUET Laurens	Javols	quittance	Laurens BOUQUET mari de Marguerite ROUVIERE de Regimbal p Javols a reçu d'Isabeau ROUVIERE fille à feu Laurens des Estrets p Fontans 16 L provenant d'un légat fait audit Laurens ROUVIERE son père pour ses droits de légitime qu'il pourrait prétendre sur les biens de feux Robert ROUVIERE et Marguerite BOULET ses père et mère .
171	22/01/1695	BRUNEL Isabeau	Javols	quittance	Jacques BOULET tisserant de la Bessière p Javols areçu de Isabeau BRUNEL veuve de Gaspard GRAS dudit lieu 15 L don ledit feu GRAS était débiteur
62	25/11/1693	BRUNEL Jean ALLO Claude	Rieutort de Randon	CM	Jean BRUNEL fils de Pierre et feu Claude OUVRIER de Malassagnes p Rieutort et Claude ALLO fille d'Etienne ALLO et Marie GOUTTE du Savinier p Rieutort. Le fiancé assisté de son père, Jean BRUNEL son oncle et les srs OUVRIER ses oncles et cousins maternels, la fiancée de ses père et mère, Etienne GOUTTE son oncle. Les parents de la fiancée lui donnent 2400 L , une velle pleine, deux robes ,une couverte de Montpellier, deux linceuls... Pierre BRUNEL père du fiancé lui donne la moitié de tous ses biens.
177	01/04/1695	BRUNET Pierre MOISSET Marie	Javols Recoules d'Aubrac	CM	Pierre BRUNET fils de Jean dit BAUMADIO et Antoinette MAURAS de Chassagnes p Ribennes et Marie MOISSET fille de Jean tireur de laine de Escudières p Recoules d'Aubrac. Le fiancé assisté de ses père et mère , Pierre TICHIT fils à Louis son cousin de Chassagnes, la fiancée de son père .
129	20/06/1694	CHALIER Anne	Javols	engagement	Jean BEQUAT des Combes p Javols confesse devoir à Anne CHALIER veuve de Jean BLANQUET marchand de Serverette 72 L descendant de la vente de trois seitiers bled seigle à lui baillés pour sa subsistance et celle de sa famille et baille en engagement un pré.
48	18/10/1693	CHAPELUD Antoinette	Javols	quittance	Antoinette CHAPELUDE femme et ayant charge expresse de Nicolas LAURENS jadis notaire de Javols a reçu de Jean BOULET du Mas Astruc 5 seitiers seigle et une somme pour vente de blé suivant contrat d'affermé passé avec ledit BOULET.

144	03/10/1694	COMBETTES Marie	Ribennes	Testament	Marie COMBETTES femme d'André PEPIN du lieu de Combettes ou du Crouzet P Ribennes demeurant à présent aux Brunels p Javols malade fait son testament. Donne à Catherine PEPIN sa fille veuve de Jean TROCELLIER de Volpillac 60 L pour droits de légitime , donne à André PEPIN son mari une pension annuelle de deux setiers bled seigle et la liberté de prendre du bois pour son chauffage , donne à tous ses autres parents 5 sols, nomme HU Antoine PEPIN son fils.
56	01/11/1693	COURNUT Blaise	Javols	quittance	Etienne SAINT LATGER d'Orbagnac p Javols a reçu de Blaise COURNUT de Combettes P Javols 93 L en laquelle Antoine MAZEL et Marguerite MAZEL ses beau père et femme étaient débiteurs envers ledit SAINT LATGER
186	14/05/1695	DALMAS Jean	Aumont	partage	Jean DELMAS mari de feu Delphine CHASTANG ( héritière substituée de feu Pierre CHASTANG) habitant la Croix p Aumont d'une part et Jean CHASTANG frère et héritier substitué de feu Pierre CHASTANG son frère de la Croix ( testament du 26/03/1652 reçu par M° CHASTANG ) d'autre part en procès devant les Ordinaires de Peyre – feu Jeanne CHASTANG tante de Delphine et Jean – renoncent au procès et se partagent les biens de feu Pierre CHASTANG frère de Delphine et Jean – ledit feu Pierre CHASTANG mari de Jeanne GERMO-
22	05/04/1693	DAMANZE Jacques Philippe	Javols	achat	Joseph ASTRUC de Tiracols p Javols vend à Jacques Philippe DAMANZE de Tiracols p Javols un pré appelé la Souchère pour 200 L

140	14/09/1694	DAMANZE Jacques Philippe DE GIBELIN Thérèse	Javols Malzieu	Le CM	Jacques Philippe DAMANZE fils à feu noble Antoine DAMANZE et Dlle Claude ALLARD habitant Tiracols p Javols et Delle Thérèse de GIBELIN fille de feu noble François de GIBELIN sr du Vilar de la ville du Malzieu et Dlle Marie IMBERT habitant le Vilar p Le Malzieu. La fiancée assistée de sa mère, de Jean Baptiste de GIBELIN prêtre et prieur du Miallet son oncle. Marie IMBERT mère de la future confirme la donation qu'elle a fait à feu Marie de GIBELIN son autre fille femme de feu Noble Jacques d'APCHER lors de son CM du mars 1680 reçu par M° CONSTANS et veut que la donation porte plein et entier effet au profit de sa fille Thérèse future épouse à la charge pour elle de satisfaires aux clauses et conditions prévues , Noble Jean Baptiste de GIBELIN héritier de feu Marie de GIBELIN femme de Jaacques d'APCHER suivant testament du 26/03/1686 reçu par M° CONSTANS transporte en faveur du mariage de Thérèse de GIBELIN la donation entre vifs faite à Marie de GIBELIN sa nièce par son père François de GIBELIN dont elle était héritière universelle -, cité feu Pierre de GIBELIN sr de la Pignarre frère de Jean Baptiste -donne à la future épouse 1000 L plus 800 L cédés à lui et à son frère le Sr de la Pignarre par Dame Marguerite D'APCHER le 23/06/1673 ; la fiancée s'est constitué 1800 L qui lui furent donnés par ses père et mère pour droits de légitime et succession lors du CM de la Dlle de GIBELIN sa sœur avec Jacques d'APCHER. Marie DAMANZE donne à son frère fiancé tous ses biens à la charge pour lui de payer les sommes nécessaires pour qu'elle entre en religion où elle a déjà pris l'habit et une pension annuelle de 10 L sa vie durant pour les petites nécessités.
113	22/04/1694	DANIEL Jean	Javols	quittance	Antoine BOULET marchand d'Arbouroux a reçu de Jean DANIEL fils de feu Izaac et donataire d'Agnès MONTEIL sa mère des Bessils p Javols 70 L du contenu d'un contrat d'accord portant obligation passé entre lui et ladite MONTEIL le 18/02/1686 devant feu M° CHASTANG

86	02/02/1694	DANIEL Jean BOULET Antoinette	Javols	CM	Jean DANIEL fils de feu Isaac et Agnès MONTEIL des Bessils p Javols et Antoinette BOULET fille de feux Etienne et Marguerite GRANIER d'Aubigeirettes p Javols. Le fiancé assisté de sa mère et Antoine DANIEL son frère aîné, la fiancée de Guillaume et Joseph BOULET ses frères. La fiancée s'est constitué 500 L de droits de légitime ou gagnés de son travail. Cité Antoine BOULET frère d'Antoinette- héritier de se père et mère – Agnès MONTEIL mère du fiancé donne à son fils la moitié de tous ses biens se réservant l'usufruit. Antoine DANIEL frère du fiancé remet à son frère fiancé l'héritage de leur père se réservant son habitation dans la maison pendant sa vie et 45 L pour ses droits de légitime.
130	20/06/1694	DAUDE Jean Jacques	Javols	achat	Guillaume TROCELLIER fils émancipé de Pierre de Tiracols Javols vend à Jean Jacques DAUDE de Tardieu, sr de Séjas, conseiller du Roy en la cour de Nimes, un champ au terroir de Tiracols pour le prix de 37 L.
34	30/04/1693	DELMAS Jean	Javols	quittance	Jean DELMAS des Brunels p Javols mari de Claude PEPIN a reçu de Jean PEPIN son beau père de Volpillac 200 L une vache avec son veau 5 brebis de port, une couverte, deux linceuls, une robe en paiement de la constitution faite à la dite Claude PEPIN lors de leur CM reçu par moi notaire.
91	09/02/1694	DELMAS Jean	Javols	Testament	Jean DELMAS natif de Chabannes p Javols malade fait son testament. Donne à Pierre DELMAS son frère hôte de la Bessière dans la maison duquel il se trouve malade 15 L pour l'avoir nourri pendant qu'il est dans sa maison, donne à Louise DELMAS femme de Pierre MALAFOSSE de Combemary une paire de greniers et la paire de métiers de tisserant qu'il a dans sa maison de Combemary et 12L , lègue à François DELMAS son autre frère habitant du Mazel p Ribennes 12 L , donne à Jeanne SAINT LEGER sa belle sœur de la Bessière veuve d'Antoine DELMAS 12 L à prendre sur Isabeau PEPIN de Volpillac veuve d'Antoine BOULET , donne à tous ses autres parents 5 sols, nomme HU Antoine DELMAS son frère aîné de Chabannes à la charge de satisfaire ci-dessus et lui faire les honneurs funèbres.
132	04/07/1694	DELMAS Jean	Javols	quittance	Jean DELMAS des Brunels p Javols mari de Claude PEPIN a reçu de Jean PEPIN son beau père de Volpillac 100 L en paiement de la constitution faite à la dite Claude PEPIN lors de leur CM reçu par moi notaire.

209	06/07/1695	DU BOS Marie	Ribennes	arrentement	Marie DU BOS veuve de noble Jean Claude de RETZ de BRESSOLLES seigneur du Crouzet résidant en son château du Crouzet prolonge à Pierre PROUHEZE rentier de la métairie de la Bachellerie l'arrentement pour le temps de 3 années
210	06/07/95	DU BOS Marie	Ribennes	obligation	Pierre TICHIT laboureur de Chassagnes demeurant pour rentier à la métairie du Crouzet P Ribennes confesse devoir à Marie DU BOS veuve de Jean Claude de RETZ de BRESSOLLES seigneur du Crouzet demeurant en son château du Crouzet 380 L descendant de la valeur du blé qu'il restait de la vente de la St Michel 1693 et pour compte final des arrérages de rente qu'il pouvait devoir et promet de payer à Noël.
211	06/07/1695	DU BOS Marie	Ribennes	arrentement	Marie DU BOS veuve de noble Jean Claude de RETZ de BRESSOLLES seigneur du Crouzet résidant en son château du Crouzet prolonge à Pierre TICHIT laboureur de Chassagnes habitant pour rentier au Crouzet l'arrentement de la métairie du Crouzet pour 4 années.
115	23/04/1694	FAGES Pierre	Fraissinet de Fourques	accord	Pierre FAGES de Fraissinet de Fourques mari de Catherine DANGLES et Jean BOULET mari de Jeanne DANGLES du Rachas p St Gal son beau frère passent un accord portant obligation pour les droits de légitime paternels et maternels et succession ab instestat de feu Antoine DANGLES. Leur beau frère et droit d'augment gagné par feu Jeanne BOUDETUY leur belle mère par le décès de feu Jean DANGLES leur beau père et autres droits sur les biens de la maison du Rachas qu'il prétendait faire liquider , ledit BOULET tenancier des biens de leur beau père – Jeanne BOUDETUY, Etienne et Françoise DANGLES belle mère, beau frère et belle sœur desdits Jean BOULET et Pierre FAGES. Jacqueline DANGLES tante de Catherine et Jeanne.
182	28/04/1695	FARNIER François PAGES Antoinette	Javols	CM	François FARNIER fils de feu Pierre et Cécile COMBETTES de la Bessière p Javols et Antoinette PAGES fille de feu Denis et Jeanne JULIEN de Bois Bertrand p Javols. Comme personnes libres, le fiancé assisté de Pierre FARNIER son frère, Jacques MAGNE et Jean BALES ses beaux frères, la fiancée de sa mère, Jean PAGES son ayeul paternel, Jean PAGES et Jean MONDON ses oncles. Jeanne JULIEN mère de la fiancée remet à celle ci l'héritage en fidei comis de son feu mari et lui donne la moitié de ses biens promettant le restant à la fin de ses jours se réservant l'usufruit des biens donnés sa vie durant à condition de vivre ensemble ,réserves en cas de séparation - cité Vidal PAGES frère d'Antoinette .



41	14/07/1693	FAVIER Antoine	Servières	achat	Vidal VIERN avocat en Parlement de Servières vend à Antoine FAVIER greffier aux ordinaires de Servières unpastural et partie d'un pré pour 400 L.
37	27/06/1693	FORESTIER Jean ROUVIERE Marie	Ribennes Javols	CM	Jean FORESTIER fils de feu François et Isabeau PASCAL du Crouzet p Ribennes et Marie ROUVIERE fille de feu Jean et Delphine TROCELLIER de la Bessière p Javols. Le fiancé assisté de Jacques FORESTIER son oncle et Pierre FORESTIER son frère cadet, la fiancée de sa mère et André ROUVIERE son frère . La fiancée se constitue 250 L de droits de légitime paternels et maternels.
30	26/04/1693	GINESTIERE François PELLEGAL Philippe	Les Laubies	CM	François GINESTIERE fils de Jean et feu Agnès DELMAS des Laubies et Philippe PELLEGAIL fille de feu Pierre et Jeanne BRUNEL de la Malène p Les Laubies. Le fiancé assisté de son père et Jean GINESTIERE son frère et Etienne PANTEL son beau frère ,la fiancée de Jacques TICHIT son oncle et curateur et Marie PELLEGAIL femme dudit Jacques TICHIT sa tante ,Privat BAUZEDAT son oncle. Jacques TICHIT et Marie PELLAGAIL donnent à leur nièce 24 L et 48 L
39	03/07/1693	GINESTIERE Jean	Javols	quittance	Jean GINESTIERE d'Orbagnac p Javols mari de Jeanne GIBELIN a reçu de Jean GIBELIN sonbeau frère laboureur de Volpillac 100 L de la constitution de dot faite à ladite Jeanne GIBELIN lors de leur CM reçu par M° SALAVILLE.
64	02/12/1693	GINESTIERE Jean	Les Laubies	accord	Jean et Antoine GINESTIERE père et fils des Laubies passent un accord pour le partage des biens de Jean GINESTIERE et Agnès DELMAS entre leurs enfants - Antoine GINESTIERE demeurant au Mazel des Laubies – Jean GINESTIERE mari de feu Agnès DELMAS ont eu 5 enfants Antoine, Jean , autre Jean, François et Isabeau GINESTIERE, autre Jean s'est marié à Chabannes p Fontans , Isabeau s'est mariée avec Etienne PANTEL aux Estrets p Fontans – Antoine GINESTIERE s'est marié avec Marguerite SAINT LEGER fille de Jacques SAINT LEGER du Mazel et lesdit Jean et Agnès DELMAS lui ont donné la moitié de leurs biens
229	27/11/1695	GINESTIERE Jean	Javols	quittance	Jean GINESTIERE tailleur d'habits d'Orbagnac p Javols a reçu de Jean DALMAS bourgeois d'Aumont une somme qu'il veut employer pour payer à Marie GINESTIERE sa sœur ce qu'il lui doit pour droits de légitime , Marie GINESTIERE sa sœur d'Orbagnac a reçu de Jean GINESTIERE 100 L .

219	09/10/1695	GINESTIERE Marie	Javols	Testament	Marie GINESTIERE fille de feu André d'Orbagnac p Javols malade fait son testament. Donne aux prêtres de Javols, de St Alban et Serverette. Donne à André SAINT LEGER son fils naturel de Etienne SAINT LEGER 50 L ,à tous ses autres parents et prétendants 5 sols, nomme HU Jean GINESTIERE tailleur d'habits d'Orbagnac son frère à la charge de payers les légats.
133	08/07/1694	GRAS Gaspard	Javols	Testament	Gaspard GRAS faiseur de sabots de la Bessière p Javols fils à Jean GRAS laboureur d'Albeigeyres malade fait son testament. Veut la sépulture au cimetière de Javols au tombeau des prédécesseurs de sa femme. Déclare que les deux actes passés à son profit par feu Jeanne PLANCHON de la Bessière appartiennent de droit à Isabeau BRUNEL sa femme à laquelle il n'a fait que prêter son nom ,la maison où il demeure appartient à ladite PLANCHON , donne à tous ses parents et prétendants à ses biens 5 sols, nomme HU Isabeau BRUNEL sa femme à charge de payer les légats et léguer suivant la portée de ses biens Marguerite, autre Marguerite, Marie, Catherine, Jean GRAS ses enfants , déclare diverses obligations.
222	16/10/1695	GRIMAL Jean	Ribennes	quittance	Jean GRIMAL laboureur de Pigeyses Basses p Ribennes comme mari de Marguerite RAMBIER a reçu de Jean DONNAREL charpentier mari de Marguerite BONNAL de Malassagnette p Rieutort 180 L une robe pour restes et entier paiement de la constitution faite à ladite RAMBIER sa femme par ledit DONNAREL et Pierre BONNAL son beau père dans leur CM reçu par M° SALAVILLE et quitte ledit DONNAREL son neveu .
4	07/02/1693	HERMANTIER Antoinette	Les Laubies	accord	Philippe PELEGAL fille de Pierre PELLEGAL marié en premières noces à Jeanne BRUNEL de la Malène P Les Laubies et marié en secondes noces avec Antoinette HERMANTIER- Marie PELEGAL sœur de Philippe fille de la dite BRUNEL- Antoinette HERMANTIER administratrice des biens délaissés par son mari pendant la vie de Jacques PELLEGAL fils de la dite HERMANTIER décédé- accord portant sur la succession de Pierre PELLEGAL entre sa seconde femme et ses deux filles de sa première femme- Philippe PELLEGAL assistée de Jacques TICHIT de la Malène son oncle qu'elle a choisi pour son curateur -

179	27/04/1695	HERMANTIER Marguerite	Javols	Testament	Marguerite HERMANTIER veuve d'André TICHIT du Cros p Javols malade fait son testament. Veut être enterrée au cimetière de Javols et les honneurs funèbres la discrétion de Claude TICHIT son beau fils ou filiatre. Donne aux pauvres. Feu André TICHIT son mari par testament du 11/03/1692 reçu par moi notaire l'a instituée héritière à charge de rendre l'hérédité à l'un de ses 4 enfants soit audit Claude fils d'un premier lit de son mari qu'à ses 3 autres enfants de son choix , la testatrice remet l'hérédité à Claude TICHIT son beau fils à charge pour lui de bailler à Marthieu,Pols, et Jean TICHIT ses frères enfants dudit André TICHIT et de la testatrice la somme de 600 L à chacun lorsqu'ils auront 25 ans et jusque là ledit Claude TICHIT devra les nourrir et entretenir dans la maison paternelle.Donne à Claude TICHIT son beau fils s'il accepte les conditions de la remise du fidei comis, des pièces de terre qu'elle possède à la charge de payer à Mathieu TICHIT son héritier bas nommé 200 L lorsqu'il aura 25 ans, jusque là il devra lui payer 10 L annuellement. Donne à Pol et Jean TICHIT ses autres enfants 60 L , nomme son HU Mathieu TICHIT son fils à la charge de payer les dettes et légats . Déclare une obligation envers Jean HERMANTIER son frère laboureur de Tiracols qu'il avait consentie audit feu André TICHIT son mari .
207	04/07/1695	ITIER Etienne	Lachamp	obligation	Etienne ITIER laboureur de Laubespain habitant à présent la métairie de Fumas doit à Etienne PLANCHON maréchal de St Léger de Peyre 823 L pour restes du prix de l'arrentement de la métairie de Fumas et cède avec promesse de garantie audit PLANCHON celle de 300 L à prendre de Charles CEVENE laboureur de Recoules son beau père qui lui doit de la constitution d'Anne CEVENNE sa femme ,ledit ITIER paiera le restant en mars prochain .
137	20/07/1694	LAPORTE Isabeau	Javols	Testament	Isabeau LAPORTE veuve de Pierre FORESTIER de Bois Bertrand p Javols malade fait son testament. Donne à Françoise, , Marie, Antoinette, autre Françoise ,Jacques FORESTIER ses enfants de feu Pierre FORESTIER 30 L à chacune des filles, 15 L au garçon, à tous ses autres parents 5 sols, nomme HU François FORESTIER son fils aîné de feu Pierre FORESTIER à charge de payer les légats.
190	15/05/1695	LAPORTE Isabeau	Javols	achat	Isabeau LAPORTE veuve de Pierre FORESTIER de Bois Bertrand p Javols a baillé en paiement à Joseph LAPORTE son frère dudit lieu de la somme de 74 L 10 sols un champ et étant encore débitrice de 82 L lui baille en paiement d'autres champs sis au Bois Bertrand et ses droits de légitime paternels et maternels.

136	20/07/1694	LAPORTE Joseph	Javols	obligation	Joseph LAPORTE de Bois Bertrand p Javols confesse devoir à Jean BOUQUET fils à feu Pierre de Longuessagne p Javols 51 L provenant d'obligations consenties par feu Isabeau PAGES sa mère et Isabeau LAPORTE sa sœur veuve de Pierre FORESTIER
189	15/05/1695	LAPORTE Pierre	Javols	Testament	Pierre LAPORTE laboureur de Tiracols p Javols malade fait son testament. Donne à tous ses parents et prétendants 5 sols, nomme HU Marie TROCELLIER sa femme à la charge de rendre l'hérité à l'une de leurs deux filles Marguerite ou Louise LAPORTE et doter l'autre suivant la portée de ses biens.
204	03/07/1695	MALGOIRES Pierre PROUHEZE Antoinette	Chastel Nouvel Ribennes	CM	Pierre MALGOIRES fils de feu Louis et Antoinette BERJON de la Fagette p St Gervais de Mende et Antoinette PROUHEZE fille de Pierre et feu Marie PAGES de la Bessière p Ribennes. Assistés ledit MALGOIRES de Barthélémy BERJON son oncle de la Veissière, Jacques MALGOIRES son frère, ladite PROUHEZE de son père, Guillaume PAGES son oncle des Pigeyres Hautes. Ledit Pierre PROUHEZE père de la fiancée constituée à sa fille la somme de 1000 L pour droits de légitime paternels et maternels et une couverte de valeur de 9L .
134	19/07/1694	MAZEL Pierre	Fontans	achat	Pierre MAZEL laboureur de Chazeirolettes p Fontans vend à Jean BLANQUET lieutenant aux Ordinaires de Serverette habitant à présent St Alban une maison ,pré, champ, pastoral à Chazeirolettes pour le prix de 1400 L – citée Marguerite MAZEL femme de Pierre BRUN de Serverette sa sœur et feu Marie DAUDE leur mère commune.
205	04/07/1695	MONTANIER Antoine	Javols	obligation	Antoine MONTANIER fils à feu Pierre du Bessils p Javols d'une part et Thérèse de SAUVAGE assistée de François de SAUVAGE de Civeirac d'autre part sachant le 23/01 dernier avoir passé CM devant moi notaire celui ci n'ayant pu s'accomplir pour des raisons à eux connues les parties consentent que le CM est nul et non avvenu et règlent les frais et dépens à lasomme de 34 L en paiement de laquelle le Sr de SAUVAGE cède semblable somme à prendre sur Marguerite de MAZEL veuve de François BOUT de Civeirac

171	23/01/1695	MONTANIER Antoine SAUVAGE Thérèse	Javols	CM	Antoine MONTANIER fils de feu Antoine et Jeanne MONTANIER de la Bessière p Javols et Thérèse SAUVAGE fille de Sr François SAUVAGE et feu Jeanne BEQUAT habitant de Civeyrac p Javols. Le fiancé assisté de Antoine et Pierre MONTANIER ses frères, la fiancée de son père. François SAUVAGE père de la fiancée donne à sa fille la moitié de tous ses biens, ayant été institué héritier de feu Jeanne BEQUAT sa femme à la charge de rendre l'hérédité à l'un de leurs trois enfants rend l'hérédité en fidei comis de sa femme à ladite Thérèse sa fille à condition de faire même pot feu habitation avec sa fille et son fiancé se réservant à titre de pension viagère son habitation dans la maison à Civeyrac , la faculté de prendre du bois au bucher, jardin ...
85	01/02/1694	MONTANIER Pierre	Javols	quittance	Catherine LOMBARD veuve d'André MAUREL de Civeyrac p Javols a reçu de Pierre MONTANIER son beau fils de Civeyrac 118 L qu'elle s'était réservé lors du CM dudit MONTANIER avec Jeanne MAUREL sa fille reçu par M° CHASSANG notaire d'Aumont.
206	04/07/1695	MONTANIER Pierre	Javols	achat	Marguerite du MAZEL veuve de François BOUT de Civeirac p Javols vend à Pierre MONTANIER de Civeirac l'étage bas de la maison où elle demeure à Civeirac moyennant 34 L qu'il paiera en l'acquit et décharge d'Antoine MONTANIER jeune son frère.
35	01/05/1693	MONTEIL Jean	Javols	Testament	Jean MONTEIL hote de Javols donne aux pauvres de la paroisse 3 seitiers bled seigle à distribuer en pain, à tous ses parents et prétendants à ses biens 5 sols, nomme HU Catherine BOYER sa femme.
125	11/05/1694	PAGES Claude	Javols	Testament	Claude PAGES veuve de Pierre BOULET de Bois Bertrand p Javols malade fait son testament . Donne et lègue à Jean BOULET son fils aîné, à autre Jean second du nom , Jean 3ème, de feu Piere BOULET son mari 60 L à l'aîné, 30 L à chacun des autres à Isabeau sa fille 30 L de son chef et 90 L de son mari, à tous ses autres parents 5 sols, nomme HU Guillaume BOULET son fils à la charge de payer les légats.Déclare diverses obligations. Rend l'héritage en fidei comis de son mari à Guillaume BOULET son fils

103	14/03/1694	PEPIN Jean	Javols	Testament	Jean PEPIN laboureur du Cheylaret p Javols malade fait son testament. Donne et lègue à Marguerite FONTUNHE sa petite fille fille à Jean Pierre FONTUNHE 10 L , à Marguerite PEPIN sa fille de Antoinette BEQUAT femme de Jean Pierre FONTUNHE 5 sols outre la constitution qu'il lui a faite lors de son CM, donne à tous ses autres parents 5 sols, nomme HU qantoinette BEQUAT sa femme à condition de doter suffisamment ses enfants Jean, Jeanne et Antoinette PEPIN suivant la portée de ses biens, et rendre l'hérédité quand bon lui semblera à Pierre PEPIN leur fils aîné. Suit l'inventaire de ses biens.
110	13/04/1694	PEPIN Jean	Javols	Testament	Jean PEPIN laboureur de Volpillac p Javols malade fait son testament. Donne et lègue à Marguerite , Antoinette, Jeanne, et Jean PEPIN ses enfants légitimes de Marguerite VALENTIN sa femme à chacun 600 L, une vache et 5 brebis pour leurs droits de légitime, payables lorsqu'ils auront 25 ans ou se marieront, ils seront nourris et entretenus dans sa maison en travaillant de leur possible, donne à Claude PEPIN femme de Jean DELMAS des Brunels et Isabeau PEPIN veuve d'Antoine BOULET et Catherine PEPIN femme de Jean BASTIT de Séraldes ses autres filles de ladite VALENTIN outre ce qu'il leur a constitué lors de leur CM 5 sols, Isabeau PEPIN veuve d'Antoine BOULET a un fils Antoine BOULET , donne à tous ses autres parents 5 sols, nomme HU Marguerite VALENTIN sa femme à la charge de rendre l'hérédité à l'un de leurs enfants à marier Marguerite, Antoinette et Jeanne PEPIN telle que bon lui semblera, devra payer les dettes et légats et tenir aux écoles Jean PEPIN leur fils pour lui apprendre du moins à lire et écrire. Suit l'inventaire des biens.
202	27/06/1695	PEPIN Jean	Javols	quittance	Jean DELMAS des Brunels p Javols mari de Claude PEPIN a reçu de Jean PEPIN laboureur son beau père de Volpillac 100 L en paiement de la constitution faite à la dite Claude PEPIN lors de leur CM reçu par moi notaire.
123	10/05/1694	PEPIN Pierre	Javols	quittance	Philip et Jean TROCELLIER père et fils, le fils donataire du père et mari de Jeanne PEPIN du Mas Astruc p Javols ont reçu de Pierre PEPIN de Combettes P Ribennes beeau frère dudit Jean 100 L de la constitution faite à la dite Jeanne lors de son CM reçu par moi notaire.

94	15/02/1694	PLANCHON Jean SAINT LEGER Jeanne	St Sauveur de Peyre Javols	CM	Jean PLANCHON fils de feu Jean , vivant notaire royal d'Aubigeyres et Isabeau de REBRUN et Jeanne SAINT LEGER fille de feux Jean et Marie PAGES de Civeirac p Javols. Le fiancé assisté de sa mère, Jean ROCHER et Pierre CHALLIER ses beaux frères, la fiancée de Louis PAGES son oncle.
19	10/03/1693	POLVEREL Jacques	Chanac	achat	Jean MALAFOSSE notaire royal de Chanac vend à Jacques POLVEREL prêtre de Chanac un champ et bois au Gauzy p Chanac pour 220 L. Présent Ligier PARADAN baillif de Chanac
83	31/01/1694	PORTAL Jean	Fontans	obligation	Jean TROCELLIER second du nom de Tiracols p Javols et Jean BOUQUET delcros p Javols solidairement doivent à Jean PORTAL plus jeune fils à feu Claude de Lestival 27 L pour aimable prêt et promettent de payer à la prochaine fête de la St Jean Baptiste
112	13/04/1694	PORTAL Jean	Javols	quittance	Louis BASTIDE laboureur de Lescurette Javols a reçu de Jean PORTAL son beau fils dudit lieu 520 L 10 sols conformément au Cm dudit PORTAL avec Claude BASTIDE sa fille reçu par moi notaire.
149	24/10/1694	PORTAL Jean	Javols	quittance	Louis BASTIDE laboureur de Lescurette Javols a reçu de Jean PORTAL son beau fils dudit lieu 260 L 10 conformément au Cm dudit PORTAL avec Claude BASTIDE sa fille reçu par moi notaire.
83	01/02/1694	PORTAL Jean BASTIDE Claude	Fontans Javols	CM	Jean PORTAL fils de feu Claude et Catherine BOUQUET de Lestival p Fontans et Claude BASTIDE fille de Louis BASTIDE et Marguerite BESSIERE de Lescurette p Javols. Le fiancé comme personne libre assisté de Catherine BOUQUET sa mère, Pierre, Claude et Jean PORTAL ses frères, Denys POUUNET son beau frère, et Etienne VIDAL son cousin , la fiancée de ses père et mère, François BARRANDON son oncle. Les parents de la fiancée donnent à leur fille la moitié de tous leurs biens, plus 600 L du chef de ladite Marguerite BESSIERE, se réservent l'usufruit des biens donnés leur vie durant, les biens sont estimés à 3000 L.
46	13/09/1693	RAMOND Pierre AMARGER Jeanne	Montrodat Javols	CM	Pierre RAMOND fils de feux André et Catherine BONICEL de Montrodat et Jeanne AMARGIER fille de feu Pierre et Louise GIBELIN de Chabannes p Javols.Procédant comme personnes libres, la fiancée assistée de sa mère, Laurens BRUNEL son oncle de Chabannes. La fiancée se constitue 200 L de droits paternels et pour partie de son travail et industrie.

60	19/11/1693	SAINT LEGER Guillaume DESPEYSSES Jeanne	Ribennes Javols	CM	Guillaume SAINT LEGER fils à feu Guillaume et Jeanne GINESTE ? D'Arbouroux p Ribennes et Jeanne DESPEYSSES fille à Pierre et feu Anne ROUVIERE de La Bessière p Javols. Le fiancé comme personne libre, assisté de Laurent SAINT LEGER son frère, la fiancée de son père. La fiancée héritière de feu Anne ROUVIERE sa mère et émancipée de son père s'est constitué tous ses biens, son père lui donne la moitié de tous ses biens et lui promet le restant à la fin de ses jours se réservant l'usufruit et pouvoir doter ses autres enfants suivant la portée de ses biens et son habitation dans la maison de sa femme, le fiancé s'est constitué 50 L .
81	09/01/1694	SALAVILLE Samuel	Ribennes	obligation	Samuel SALAVILLE fils à feu Pierre vivant notaire royal de Ribennes doit à Thomas SAINT LATGER tailleur d'habits de Ribennes 33 L pour des prêts et lui baille en paiement un champ , Marguerite BLANQUET mère dudit SALAVILLE promet audit SAINT LEGER de bien faire valoir le champ.
69	04/12/1693	THERON Jean COMBETTES Marguerite	Javols	CM	Jean THERON fils à feux Pierre et Anne ROUVIERE demeurant quand vivaient à Trémouloux p Prinsuéjols, ledit Jean demeurant à la Bessière p Javols et Marguerite COMBETTES fille de Pierre et Marguerite TROCELLIER de la Bessière p Javols. Le fiancé comme personne libre assisté de Jean SAINT LEGER de la Bessière son oncle maternel qu'il a pris comme son curateur, la fiancée de ses père et mère . Le père de la fiancée lui constitue 150 l de droits de légitime , une paire de greniers, une paire de métiers de tisserand.
221	16/10/1695	THUZET Jacques TROCELLIER Marguerite	St Léger de Peyre Javols	CM	Jacques THUZET fils à feux Jean et Isabeau SOUCHON des Cayres p St Léger de Peyre et Marguerite TROCELLIER fille à feux Philip et Catherine PINHEDE du Cheylaret p Javols. Comme personnes libres, assistés ledit THUZET d'Etienne ATGER son beau frère des Cayres, ladite TROCELLIER de sa mère Catherine PINHEDE donne à sa fille par donation ente vifs tous ses biens sous la réserve d'être nourrie et entretenue dans la maison en faisant même pot et feu, se réservant une pension viagère au cas où elles ne pourraient compatir et vivre ensemble .



195	20/06/1695	TICHIT Claude LENOIR Louise	Javols Les Laubies	CM	Claude TICHIT fils de feu André et Marguerite BOULET du Cros P Javols et Louise LENOIR fille de feu Pierre et Anne CHARBONNEL de R. p Les Laubies. Comme personnes libres, assistés ledit TICHIT de Jean GIBELIN de Volpillac et Jean BOYER de Javols ses cousins , ladite LENOIR de sa mère , Pierre CHARBONNEL son oncle , Pierre PLANCHON son beau frère habitant aux Roussels. Pierre PLANCHON mari de Catherine LENOIR icelle héritière de feu Pierre LENOIR son père constitue à Louise LENOIR pour tous droits de légitime et succession de ses soeurs décédées 1100 L une couverte de Montpellier. Anne CHARBONNEL donne à sa fille les droits qui lui restent sur les biens de son feu mari à condition de vivre ensemble, réserves .
88	06/02/1694	TROCELLIER Jean PEPIN Jeanne	Javols Ribennes	CM	Jean TROCELLIER fils de Philip et feu Marguerite ROUSSET de MaS Astruc p Javols et Jeanne PEPIN fille de feu Jean Pierre PEPIN et Marguerite ( BONATOUNE ou BOUTONNE ) de Combettes P Ribennes. Le fiancé assisté de son père, la fiancée de sa mère et Pierre PEPIN son frère consanguin de Combettes. La mère de la fiancée lui constitue 220 L à se faire payer par Piere PEPIN son filiatre frère de la fiancée, une robe, deux cotillons – testament de Jean Pierre PEPIN chez M° SALAVILLE – la fiancée a reçu un légat de son père de 180 L
42	02/08/1693	VALY Barthélémy SARRAZIN Jeanne	Fontans Les Laubies	CM	Barthélémy VALLY fils de feu Vidal et Marguerite MOURET de Chabannes Planes p Fontans et Jeanne SARRAZIN fille de feux Jacques et Anthonie FABRE habitant à présent au Recoux p Les Laubies. Le fiancé assisté de sa mère , Pierre VALLY et François MOURET ses oncles, la fiancée de sa mère, Pierre ? Son oncle, Pierre FABRE son cousin. Qanthonie FABRE héritière de Jacques SARRAZIN son mari par testament du 25/02/1686 reçu par M° VIGIERE constitue 2555 L à sa fille du chef dudit Jacques SARRAZIN et du chef de feu Pierre SARRAZIN son beau frère aux biens duquel son mari était héritier , ladte Anthonie FABRE donne de son chef deux cotillons, une couverte, un coffre. Marguerite MOURET mère du fiancé héritière de feu Vidal VALY son mari par testament reçu par feu M° BLANQUET rend son hérédité à Barthélémy VALLY son fils avec les charges et conditions et lui donne la moitié de tous ses biens et la moitié de l'héritage de feu Catherine VALLY sa fille.